

PLANS ANNEXÉS AU RAPPORT

PLANS DES DIFFERENTS SCENARIOS RETENUS

Plan n°1

Localisation des désordres

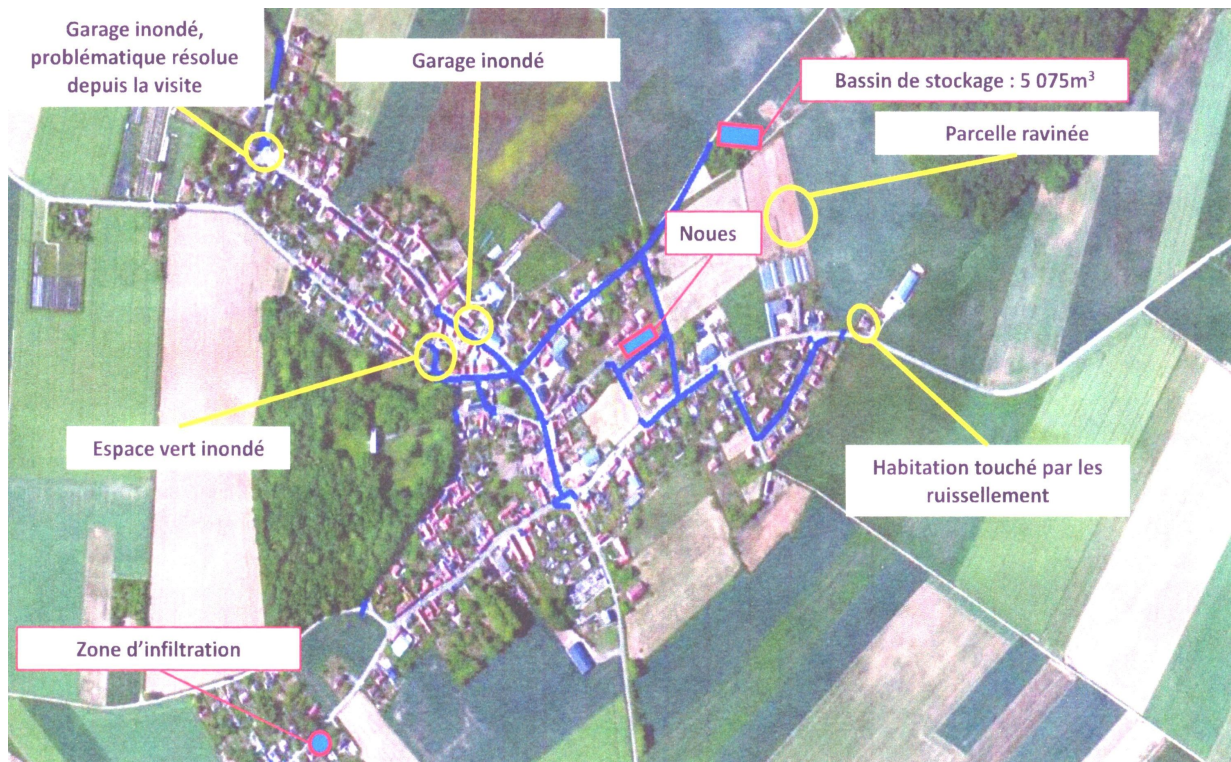


Schéma du système de gestion des eaux pluviales de la commune de Rumigny

Plan n°2

Zones touchées par les coulées de boue rue de Sains

Le scénario d'aménagement comprend :

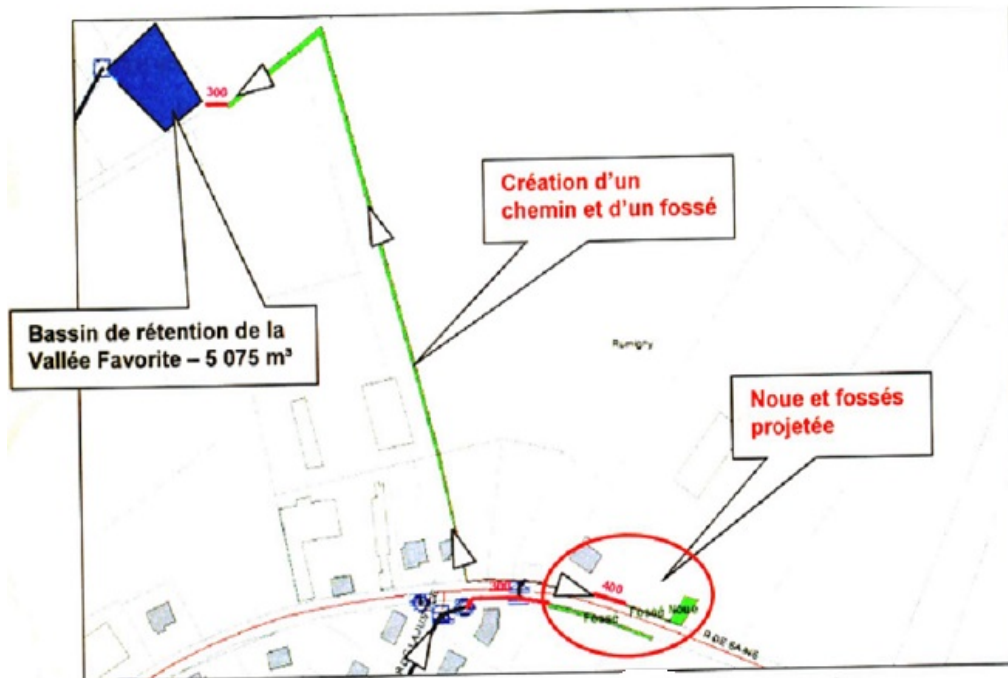
- **Zone C** : un fossé de 3 m de largeur et une noue de 40 m² sont prévus de part et d'autre de

la Rue de Sains. L'emprise totale disponible est de 220 m² ;

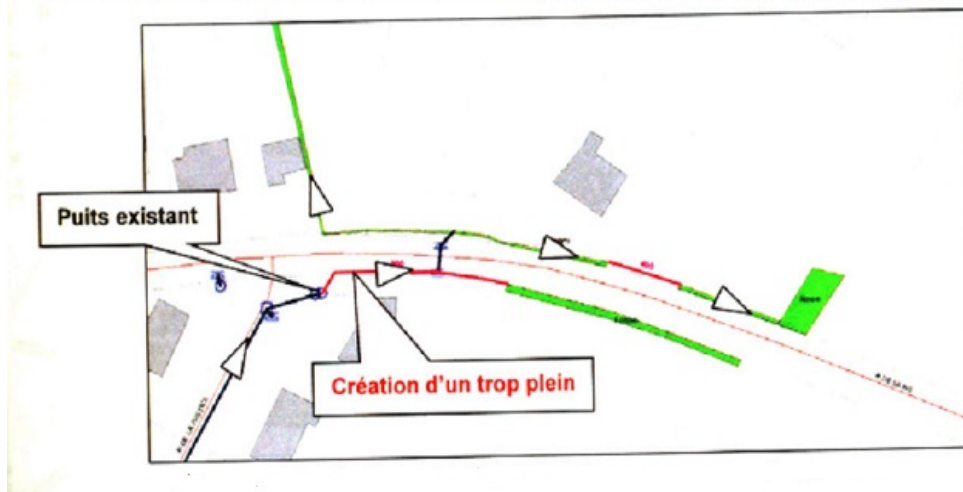
- **Zone D** : un chemin rural, reliant la Rue de Sains au bassin de rétention de la Vallée Favorite, sera accompagné d'un fossé ayant pour but d'envoyer les eaux ruisselantes en direction du bassin. L'emprise réservée mesure 6 m de largeur, pour une surface totale de 2 100 m². Le fossé se terminera par une conduite DN300 d'environ 15 m pour relier le bassin de rétention ;

- **Hors zone PLU** : la création d'un trop-plein au sein du puits situé en bout de réseau Rue de la Justice, raccordé par une canalisation DN300 de 30 m de linéaire aux avaloirs Rue de Sains.

Zone C: un fossé de 3m de largeur et une noue de 40m² sont prévus de part et d'autre de la rue de Sains



Zone D: un chemin rural reliant la rue de Sains au bassin de rétention rue Saint-Fuscien, sera accompagné d'un fossé ayant pour but d'envoyer les eaux ruissellantes en direction du bassin. L'emprise réservée sera de 6m de largeur. Le fossé se terminera par une conduite de 300



Hors zone PLU: la création d'un trop-plein au sein du puits situé en bout de réseau rue de la Justice, raccordé par une canalisation de \varnothing 300 de 30m aux avaloirs rue de Sains

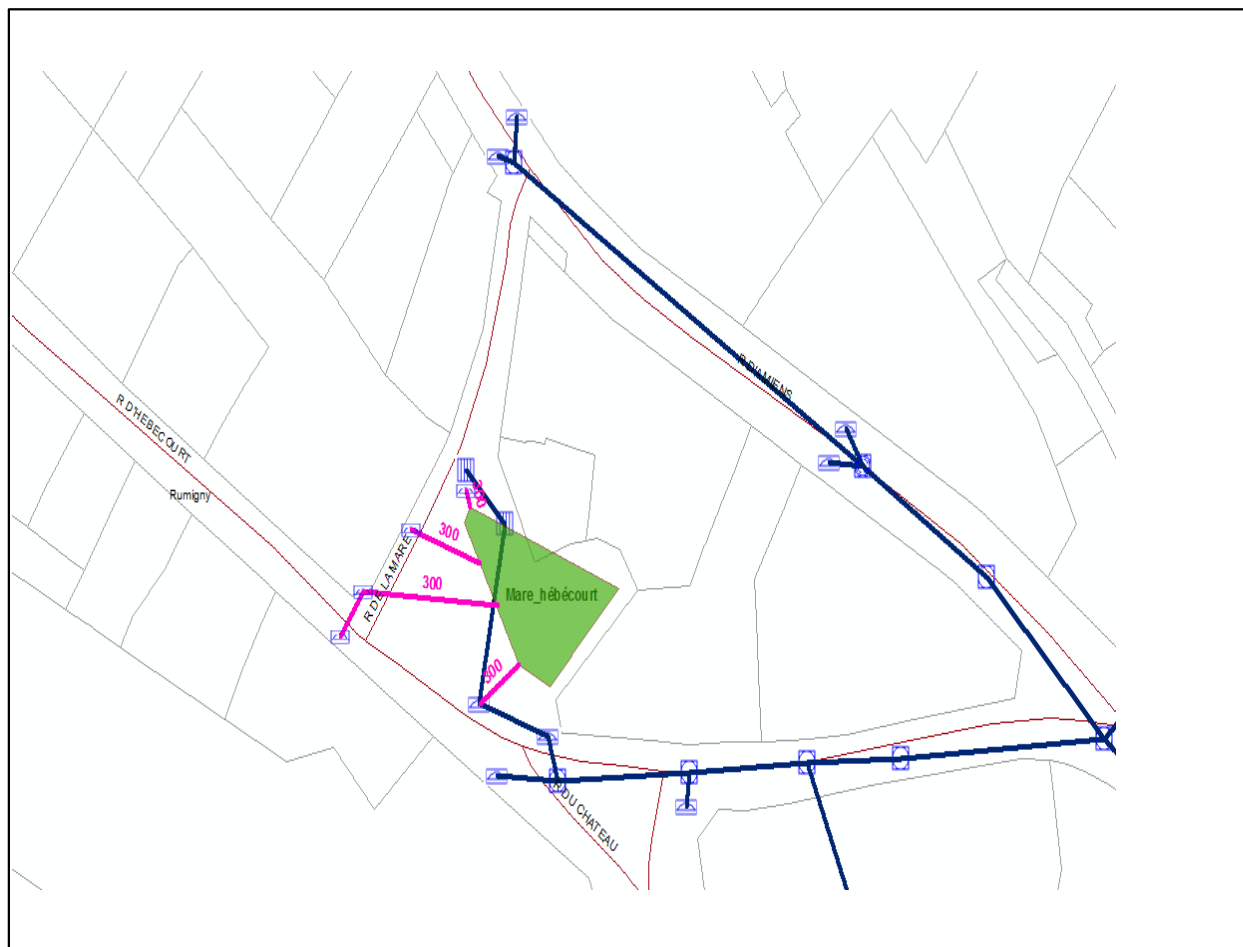
Note du commissaire enquêteur:

Le fossé longera le chemin rural qui figure en emplacement réservé sur le PLU de la commune de Rumigny (repère d sur le plan) Un fossé de 3m de largeur et une noue de 40m² sont prévues de part et d'autre de la rue de Sains également inscrite en emplacement réservé au PLU , repère c

Plan n°3

Aménagement de l'ancienne mare rue d'Hébécourt

- La création d'un bassin à l'emplacement de l'ancienne mare de 250 m³ pour une emprise de 400 m², des pentes de berges de 3/2 et une profondeur de 0.80 m ;
- La création de 4 nouveaux avaloirs ;
- La mise en place de conduites de 300 mm de diamètre (linéaire 45 m au total) pour relier les avaloirs au bassin ;
- La réhabilitation du réseau actuel en trop-plein.



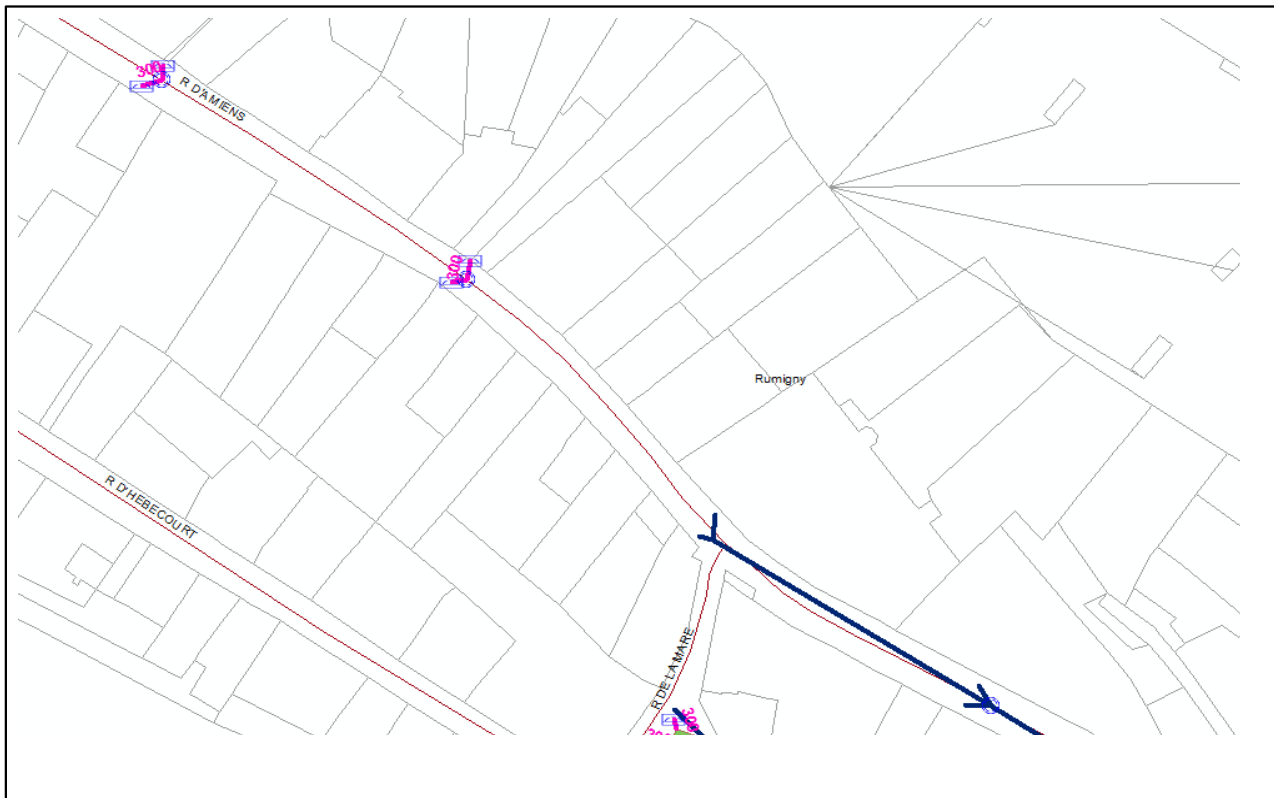
Note du commissaire enquêteur

L'ancienne mare rue d'Hébécourt est répertoriée en emplacement protégé au PLU comme élément remarquable n°11. A noter qu'une bande de 10m a été cédée au propriétaire riverain (délibération du 4 janvier 2019).Il conviendra d'en tenir compte lors de la réalisation du projet

Plan n°4

Aménagement de la rue d'Amiens

- La mise en place de deux puits d'infiltration dans la Rue d'Amiens, en amont du réseau (1.2 m de diamètre, 6 m de profondeur) avec chacun un trop-plein déversant les eaux excédentaires sur voirie ;
- La mise en place de deux avaloirs pour chaque puits soit 4 avaloirs au total desservant des conduites de 300 mm de diamètre (20 m de linéaire au total) ;
- La mise en place de deux puits d'infiltration dans la Rue d'Amiens, en amont du réseau (1.2 m de diamètre, 6 m de profondeur) avec chacun un trop-plein déversant les eaux excédentaires sur voirie ;



Plan n°5

Extrait du PLU

